

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1496

19 juillet 2007

### SOMMAIRE

Alger Sicav .....	71785	Laccolith S.A. ....	71805
Allia N° 1 S.à r.l. ....	71807	Libo S.A. ....	71779
Amsterdam Seafaring Company S.A. ....	71787	L'immobilière Siebenaler .....	71799
AnBeVir S.à r.l. ....	71784	Locamar S.A. ....	71772
AXA SIM Flexible .....	71775	Lofer S.à r.l. ....	71780
Barclays Themis Investments S.à r.l. ....	71788	Lupus Alpha Investment S.A. ....	71782
Bluepark S.A. ....	71807	Luxembourg Cambridge Holding Group S.A. ....	71806
Brufin S.A. ....	71804	Maripepa S.A. ....	71806
Bunker Lux S.A. ....	71785	Meritas Luxembourg Holding S.à r.l. ....	71781
Bureau Schneider S.à r.l. ....	71800	Mirowert S.A. ....	71796
Burton Fininvest Holding S.A. ....	71777	M.V.S.F. S.A. ....	71763
Ceramsol S.à r.l. ....	71784	Nayatek Group S.à r.l. ....	71763
Chinese HK S.à r.l. ....	71780	Northern Seas Charter S.A. ....	71783
Cofisal S.A. ....	71762	Nuovo Pignone International Sàrl .....	71786
DB Platinum .....	71779	OCM Luxembourg Spirits TopCo S.à r.l. .....	71787
DeWAG Holdings S.à r.l. ....	71773	Paninvest S.A. ....	71800
DeWAG LT Holdings S.à r.l. ....	71770	Participations Commerciales .....	71786
DL Quality Asset Management S.A. ....	71783	RDJ Competition S.A. ....	71776
EB8 Germany II S.à r.l. ....	71764	Renaissance Cruises S.A. ....	71808
Editus Luxembourg S.A. ....	71776	Renata Holding S.A. ....	71780
Elfriede Shipping S.A. ....	71806	Sauren Fonds-Select Sicav .....	71803
Erable Investments S.A. ....	71767	Sella Global Strategy Sicav .....	71762
Fares Finance S.A. ....	71799	Simmilux S.A. ....	71763
Fares Luxembourg S.A. ....	71798	Smiths Detection International Luxem- bourg S.à r.l. ....	71781
GE Financing (Luxembourg) S.à r.l. ....	71786	Société de Radiodiffusion Luxembourgeoi- se S.à r.l. ....	71782
Goldman Sachs Funds .....	71798	Somlux AG .....	71795
Great Star Financial Company SA .....	71803	Stapleton S.à r.l. ....	71782
HG Constructions G.m.b.H. ....	71785	Sweets of Europe S.à r.l. ....	71784
HH Holdings S.à r.l. ....	71777	Varama Investment S.A. ....	71763
ING (L) Dynamic .....	71805	Waterways Islands Consulting Invest- ments .....	71808
ING (L) Technix .....	71769	W.G.H. Luxembourg S.A. ....	71781
International Dynalux S.A. ....	71783		
IT Consulting and Investment Manage- ment S.à r.l. ....	71787		
J-J. Partners S.A. ....	71784		
JPMorgan European Property Holding Lu- xembourg 3 S.à r.l. ....	71767		

**Sella Global Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.772.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

Pour SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV

Signature

L'Agent Domiciliaire

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007068550/1494/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02400. - Reçu 104 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Cofisal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8395 Septfontaines, 6, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.988.

L'an deux mille sept, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société COFISAL S.A., avec siège à L-1724 Luxembourg, 14, rue Henri VII, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1794 du 18 décembre 2002, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 89.988 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 août 2004, publiée au Mémorial C numéro 1252 du 7 décembre 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Caroline Delvalle, employée privée, demeurant à Septfontaines, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Steffen, employé privé, demeurant à Schieren.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique Baraton, employée privée, demeurant à Garnich.

Les actionnaires présents et le nombre d'actions des actionnaires sont renseignés sur une liste de présences, laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée aux présentes.

Madame le président constate, et l'assemblée approuve, que toutes les actions émises de la société sont valablement représentées, ainsi qu'il résulte de la liste de présences susmentionnée et que tous les actionnaires présents renoncent à toute convocation supplémentaire affirmant avoir connu à l'avance l'ordre du jour de la présente assemblée.

Ceci exposé, Madame le Président met au vote la résolution suivante qui sera approuvée à l'unanimité:

Siège social:

Le siège de la société est transféré à L-8395 Septfontaines, 6, route d'Arlon.

L'article 3 des statuts sera désormais libellé comme suit:

« **Art. 3.** Le siège de la société est établi à Septfontaines.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentaire, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et résidences, tous ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Delvalle, J. M. Steffen, V. Baraton, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 22 mai 2007, relation CAP/2007/1034. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Entringer.

Pour copie conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 juin 2007.

C. Mines.

Référence de publication: 2007068425/225/37.

(070073132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Varama Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 73.091.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007068556/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02486. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Simmilux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 56, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 106.841.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070181/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01011. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**M.V.S.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 51.649.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007070195/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01227. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Nayatek Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 127.279.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales datée du 18 avril 2007, que:

IQB Ventures S.L, une société à responsabilité limitée soumise au droit espagnol, ayant son siège social au Camino Cerro de los Gamos 1, Pozuelo de Alarcon, 28224, Espagne détenant 12.500 parts sociales de la Société, a cédé 4.375 parts sociales à IDC INTERNATIONAL DEVELOPMENT CORPORATION LIMITED, une société à responsabilité limitée soumise au droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au 19 Moulton Park Office Village, Scirocco Close, Northampton, Northamptonshire, NN3 6AP, Royaume-Uni.

L'actionariat de la Société est composé comme suit au 18 avril 2007:

- IDC INTERNATIONAL DEVELOPMENT CORPORATION LIMITED, prénommée, détient

..... 4.375 parts sociales;

- IQB Ventures S.L., prénommée, détient ..... 8.125 parts sociales;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068204/799/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00698. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

### **EB8 Germany II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.311,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.113.

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

EB8 FUND S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.219, and incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned public notary Maître Henri Hellinckx, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), dated 21 December 2006 whose articles are in process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Sole Shareholder»), holding the 500 (five hundred) shares («parts sociales») in the share capital of the Company (as defined hereafter).

The Sole Shareholder is hereby represented by Mr Yohan Menna, lawyer, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- the Sole Shareholder is the actual sole shareholder of EB8 GERMANY II S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.113, and incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, dated 21 December 2006 whose articles are in process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred as to the «Company»);

- the articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since the incorporation of the Company;

All this having been declared, the appearing party, holding 500 (Five Hundred) shares («parts sociales») corresponding to 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

#### *1. First resolution*

The Sole Shareholders resolves to change the nominal value of the issued shares from € 25.- into € 0.10. The capital will be represented by one hundred and twenty-five thousand (125,000) shares having a par value of ten cents (EUR 0.10) each.

#### *2. Second resolution*

The Sole Shareholders resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of eighteen thousand eight hundred and eleven Euro (EUR 18,811.-) so as to bring the Company's capital from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to thirty-one thousand three hundred and eleven Euro (EUR 31,311.-) by the creation and issue of one hundred and eighty-eight thousand one hundred and ten (188,110) shares («parts sociales») each having a value of ten cents (EUR 0.10) (hereafter referred as to the «New Shares») to be fully subscribed and fully paid-up by contribution in cash without issue premium.

#### *3. Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the subscription of the New Shares by itself as listed in the table below and the payment for such New Shares by a contribution in cash of an amount of eighteen thousand eight hundred and eleven Euro (EUR 18,811.-), as follows:

Shareholder	Number of New Shares	Nominal value (EUR)
EB8 FUND S.à r.l. ....	188,110	18,811.-
Total: .....	188,110	18,811.-

As a result of the following capital increase, the Sole Shareholder owns a number of the Company's shares as mentioned in the table below:

Shareholder	Number of Shares	Nominal value (EUR)
EB8 FUND S.à r.l. ....	313,110	31,311.-
Total: .....	313,110	31,311.-

#### 4. Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 6, first paragraph, of the articles of incorporation of the Company so that it will henceforth read as follows:

« **6.1. Subscribed and paid up capital.** The Company's corporate capital is fixed at 31,311.- EUR (thirty-one thousand three hundred and eleven Euro) represented by 313,110 (three hundred and thirteen thousand one hundred and ten) shares («parts sociales») of EUR 0.10 (ten cents) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

The foregoing resolutions have been taken separately.

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,000.-

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the day indicated at the beginning of this deed.

After the document having been read and explained to the appearing person, the present deed has been signed by the appearing person together with the undersigned notary.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

EB8 FUND S.À R.L., société à responsabilité limitée, organisée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.219, et constituée par acte notarié par-devant le notaire instrumentant Maître Henri Hellinckx, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 Décembre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (l'«Associé Unique»), détenant 500 (Cinq Cents) parts sociales dans le capital social de la Société (telle que définie ci-après).

L'Associé Unique est ici représenté par M. Yohan Menna, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant qu'il établisse que:

- L' Associé Unique est l'actuel associé unique de EB8 GERMANY II S.à r.l., société à responsabilité limitée, organisée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.113, et constituée par acte notarié par devant le notaire instrumentant en date du 21 décembre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»);

- Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas encore été modifiés depuis la constitution de la Société;

Ces faits ayant été déclarés, la partie comparante, détenant 500 (cinq cents) parts sociales correspondant à 100% du capital social de la Société, représenté comme ci-dessus, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et pris les résolutions suivantes:

#### 1. Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales libérées de € 25,- en € 0,10. Le capital social sera représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts ayant une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune.

#### 2. Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de dix-huit mille huit cent onze Euro (18.811,- EUR) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) à trente et un mille trois cents onze Euro (31.311,- EUR) par la création et la libération de cent quatre-vingt-huit mille cent dix (188.110) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) (ci-après les «Nouvelles Parts Sociales»), intégralement souscrites et libérées par paiement en numéraire sans prime d'émission.

#### 3. Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver la souscription des Nouvelles Parts Sociales par lui tel que repris dans le tableau ci-dessous et leur paiement par apport en numéraire pour un montant total de dix-huit mille huit cent onze Euro (18.811,- EUR), comme suit:

Associé	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	Valeur nominale totale (en EUR)
EB8 FUND S.à r.l. ....	188.110	18.811,-
Total: .....	188.110	18.811,-

Suite à cette augmentation de capital, L'Associé Unique détient respectivement le nombre de parts sociales suivant dans la Société:

Associé	Nombre Parts Sociales	Valeur nominale totale (en EUR)
EB8 FUND S.à r.l. ....	313.110	31.311,-
Total: .....	313.110	31.311,-

#### 4. Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, lequel devra désormais être lu comme suit:

« **6.1.Capital souscrit et libéré.** Le capital social est fixé à trente et un mille trois cents onze Euros (31.311,- EUR) représenté par trois cent treize mille cent dix (313.110) parts sociales d'une valeur nominale dix cents (EUR 0,10), toutes entièrement souscrites et libérées.»

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clôturée.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ 2.000,- Euro.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la dite partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. Menna, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007. Relation: LAC/2007/3552. — Reçu 188,11 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 25 avril 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007069686/242/153.

(070073963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Erable Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.204.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007068557/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02477. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.899.

In the year two thousand and six, on the seventeenth day of August.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

JP MORGAN EUROPEAN PROPERTY HOLDING MALTA 4 LIMITED, a company incorporated and organised under the laws of Malta with its registered office at Level 2, Valletta Buildings, South Street, Valletta, VLT11, Malta (the Sole Unitholder),

hereby directly duly represented by Mr Jean-Christophe Ehlinger, Vice President, professionally residing in Senningerberg, in accordance with the articles of incorporation of the Sole Unitholder.

which proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record that it represents the entire corporate capital of JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 3 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106.899 (the Company) and incorporated on 18 March 2005 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C - N ° 737 of 25 July 2005.

The Sole Unitholder acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly decide on its agenda, which the Sole Unitholder has previously perused. This having been declared, the Sole Unitholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Unitholder resolves to amend the second paragraph of article 10 of the articles of association of the Company (the Articles), so that it shall henceforth read in its English version as follows:

«The majority of the managers will be non-resident in the United Kingdom (the «UK») for UK tax purposes and shall not be based full time in the UK (hereinafter referred to as «Non-resident in the UK») or will be non-resident in the United States (the «US») for US tax purposes and shall not be based full time in the US (hereinafter referred to as «Non-resident in the US»).»

The Sole Unitholder resolves to amend the eighth paragraph of article 10 of the Articles, so that it shall henceforth read in its English version as follows:

«The board of managers can deliberate or act validly only if (i) at least two managers are physically present, (ii) at least a majority of the managers is present or represented and (iii) at least the majority of the managers present or represented are Non-resident in the UK or Non-Resident in the US at any meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.»

*Second resolution*

The Sole Unitholder resolves that any manager (i.e. resident in the United-Kingdom or not) may represent another manager at the meeting of the board of managers of the Company.

*Third resolution*

As a consequence of the second resolution above, the Sole Unitholder resolves to amend the sixth paragraph of article 10 of the Articles, so that it shall henceforth read in its English version as follows:

«Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram, telefax, e-mail transmission or any other similar means of communication equipment another manager, as his proxy.»

*Fourth resolution*

The Sole Unitholder resolves that notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers the day before such meeting instead of at least twenty-four hours in advance of such meeting.

*Fifth resolution*

As a consequence of the fourth resolution above, the Sole Unitholder resolves to amend the first sentence of the fifth paragraph of article 10 of the Articles. The first sentence of the fifth paragraph of Article 10 of the Articles shall henceforth read in its English version as follows:

«Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers the day before such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

Whereof the present deed was drawn up and duly enacted in Senningerberg (Luxembourg), on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix-sept août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

JP MORGAN EUROPEAN PROPERTY HOLDING MALTA 4 LIMITED, une société constituée et existante sous les lois de Malte, ayant son siège social à Level 2, Valetta Buildings, South Street, Valletta, VLT11, Malta (l'Associé Unique), ici directement dûment représentée, conformément aux statuts de l'Associé Unique, par Monsieur Jean-Christophe Ehlinger, Vice Président, à Senningerberg,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle a été enregistrée.

La partie comparante a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 3 S.à r.l. (la Société), ayant son siège social à 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.106.899 et constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Luxembourg, en date du 18 mars 2005, ce dernier restant cependant le dépositaire de l'acte constitutif, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, n ° 737 du 25 juillet 2005.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement décider sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le second paragraphe de l'article 10 des Statuts qui se lira dès lors dans sa version française comme suit:

«La majorité des gérants seront des non-résidents du Royaume-Uni (le «RU») pour des raisons fiscales applicables au RU et ne seront pas établis de manière permanente au RU (ci-après renseignés comme les «Non-résidents au RU») ou seront des non-résidents des Etats-Unis (les «US») pour des raisons fiscales applicables aux US et ne seront pas établis de manière permanente aux US (ci-après renseignés comme les «Non-résidents aux US»).»

L'Associé Unique décide de modifier le huitième paragraphe de l'article 10 des Statuts, qui se lira dès lors dans sa version française comme suit:



«Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si (i) au moins deux gérants sont physiquement présents, (ii) au moins une majorité des gérants est présente ou représentée et (iii) au moins la majorité des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance sont des Non-résidents au RU ou des Non-résidents aux US. Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.»

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de permettre à tout gérant résidant au Royaume-Uni ou non, de représenter un autre gérant au conseil de gérance de la Société.

*Troisième résolution*

L'Associé décide de modifier le sixième paragraphe de l'Article 10 des Statuts conformément à la deuxième résolution ci-dessus, qui se lira dès lors dans sa version française comme suit:

«Tout gérant pourra se faire représenter au conseil de gérance en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen similaire de communication un autre gérant comme son mandataire.»

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide que tout avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants le jour avant cette réunion et non, tel qu'actuellement prévu, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la première phrase du paragraphe cinq de l'article 10 des Statuts conformément à la quatrième résolution ci-dessus. La première phrase du paragraphe cinq de l'article 10 des Statuts se lira dès lors dans sa version française comme suit:

«Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants le jour avant cette réunion, sauf s'il y a une urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation.»

Dont acte, fait et passé à Senningerberg (Luxembourg), à la date portée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J.-C. Ehlinger, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 août 2006, vol. 438, fol. 4, case 7. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007069683/242/127.

(070073965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**ING (L) Technix, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.127.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 26 avril 2007 à Luxembourg*

*Conseil d'Administration:*

- Reconduction des mandats de Monsieur Odilon De Groot, Monsieur Alexandre Deveen, Monsieur Paul Suttor et Monsieur Philippe Gusbin.

- Non-reconduction du mandat de Monsieur Jean Sonnevile.

*Réviseur:*

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007068116/5911/23.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE01062. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**DeWAG LT Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.315.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first day of May.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

ARCHSTONE HOLDINGS GERMANY LLC, a company incorporated under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (United States of America),

hereby represented by M<sup>e</sup> Laurent Clairet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 29, 2007.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of DeWAG LT HOLDINGS S.à r.l. has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of DeWAG LT HOLDINGS S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated under the name ARCHSTONE HOLDINGS GERMANY S.à r.l. by a deed of Maître Jacques Delvaux, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, on 10 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N<sup>o</sup> 926 of 21 May 2007, last time amended by a deed of Maître Gérard Lecuit on 16 May 2007, not yet published in the Mémorial C, and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 127.315.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To convert the two hundred and fifty (250) existing shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into twenty-five thousand (25,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

2. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

3. To amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

4. To authorise any lawyer of LINKLATERS LLP to record, in the share register of the Company, the conversion of the two hundred and fifty (250) existing shares in the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into twenty-five thousand (25,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to convert the two hundred and fifty (250) existing shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into twenty-five thousand (25,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

*Second resolution*

As a result of the above resolution, the sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company as follows:

« **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) divided into twenty-five thousand (25,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.»

*Third resolution*

As a result of the first resolution, the sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company as follows:

« **Art. 6. Authorised Capital.** The authorised capital of the Company is set at six hundred million euro (EUR 600,000,000.-) divided into six hundred million (600,000,000) shares, each share with a nominal value of one euro (EUR 1.-).»

*Fourth resolution*

The sole shareholder resolves to authorise any lawyer of LINKLATERS LLP to record, in the share register of the Company, the conversion of the two hundred and fifty (250) existing shares in the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into twenty-five thousand (25,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to nine hundred euros (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by its surname, first names, civil status and residence, said person signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente et un mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

ARCHSTONE HOLDINGS GERMANY LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique);

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Laurent Clairet, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 29 mai 2007.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de DeWAG LT HOLDINGS S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé de DeWAG LT HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée sous la dénomination ARCHSTONE HOLDINGS GERMANY S.à r.l. par acte de Maître Jacques Delvaux, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, le 10 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N<sup>o</sup> 926 du 21 mai 2007, modifié pour la dernière fois par acte de Maître Gérard Lecuit daté du 16 mai 2007, non encore publié au Mémorial C, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 127.315

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Conversion des deux cent cinquante (250) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

2. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution devant être adoptée sous le point 1<sup>er</sup> de l'ordre du jour.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution devant être adoptée sous le point 1<sup>er</sup> de l'ordre du jour.

4. Délégation de pouvoirs à tout avocat de LINKLATERS LLP de procéder à l'enregistrement, dans le registre des parts de la Société, de la conversion des deux cent cinquante (250) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro

(1,- EUR) chacune et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de convertir les deux cent cinquante (250) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

*Troisième résolution*

En conséquence de la première résolution, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6. Capital autorisé.** Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent millions d'euros (600.000.000,- EUR) divisé en six cent millions (600.000.000) de parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de LINKLATERS LLP de procéder à l'enregistrement, dans le registre des parts de la Société, de la conversion des deux cent cinquante (250) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence de cet acte, sont estimés à neuf cents (EUR 900,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la personne comparante mentionnée ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en langue française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénoms usuels, état civil et domicile, cette dernière a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Clairet, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, LAC/2007/11086. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007069705/220/142.

(070074131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Locamar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 63.487.

—  
EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

LOCAMAR S.A.

Signatures

Les membres du bureau

Référence de publication: 2007068149/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00630. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**DeWAG Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.494.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first day of May.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

ARCHSTONE HOLDINGS GERMANY LLC, a company incorporated under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (United States of America),

hereby represented by M<sup>e</sup> Laurent Clairet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 29, 2007.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of DeWAG HOLDINGS S.à r.l. has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of DeWAG HOLDINGS S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, on 23 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N<sup>o</sup> 678 of 23 April 2007, last time amended by a deed of Maître Gérard Lecuit on 16 May 2007, not yet published in the Mémorial C, and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 125.494.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To convert the four hundred (400) existing shares in the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into forty thousand (40,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

2. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

3. To amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

4. To authorise any lawyer of LINKLATERS LLP to record, in the share register of the Company, the conversion of the four hundred (400) existing shares in the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into forty thousand (40,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to convert the four hundred (400) existing shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into forty thousand (40,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

*Second resolution*

As a result of the above resolution, the sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company as follows:

« **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at forty thousand euro (EUR 40,000.-) divided into forty thousand (40,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.»

#### *Third resolution*

As a result of the first resolution, the sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company as follows:

« **Art. 6. Authorised Capital.** The authorised capital of the Company is set at six hundred million euro (EUR 600,000,000.-) divided into six hundred million (600,000,000) shares, each share with a nominal value of one euro (EUR 1.-).»

#### *Fourth resolution*

The sole shareholder resolves to authorise any lawyer of LINKLATERS LLP to record, in the share register of the Company, the conversion of the four hundred (400) existing shares in the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each into forty thousand (40,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to nine hundred euros (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by its surname, first names, civil status and residence, said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente et un mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

ARCHSTONE HOLDINGS GERMANY LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique);

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Laurent Clairet, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 29 mai 2007.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de DeWAG HOLDINGS S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de DeWAG Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, le 23 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N<sup>o</sup> 678 du 23 avril 2007, modifié pour la dernière fois par acte de Maître Gérard Lecuit daté du 16 mai 2007, non encore publié au Mémorial C, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 125.494.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Conversion des quatre cents (400) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en quarante mille (40.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

2. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution devant être adoptée sous le point 1<sup>er</sup> de l'ordre du jour.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution devant être adoptée sous le point 1<sup>er</sup> de l'ordre du jour.

4. Délégation de pouvoirs à tout avocat de LINKLATERS LLP de procéder à l'enregistrement, dans le registre des parts de la Société, de la conversion des quatre cents (400) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en quarante mille (40.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de convertir les quatre cents (400) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en quarante mille (40.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à quarante mille euros (40.000,- EUR) divisé en quarante mille (40.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

*Troisième résolution*

En conséquence de la première résolution, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6. Capital autorisé.** Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent millions d'euros (600.000.000,- EUR) divisé en six cent millions (600.000.000) de parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de LINKLATERS LLP de procéder à l'enregistrement, dans le registre des parts de la Société, de la conversion des quatre cents (400) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune en quarante mille (40.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence de cet acte, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la personne comparante mentionnée ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en langue française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénoms usuels, état civil et domicile, cette dernière a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Clairet, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, LAC/2007/11087. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 11 juin 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007069704/220/137.

(070074127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**AXA SIM Flexible, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.208.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070111/1229/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01156. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Editus Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 45, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 12.138.

A l'issue du Conseil d'Administration du 22 juin 2005, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

1. Monsieur Marcel Gross, Président du Conseil d'Administration, né le 20 septembre 1947 à Biver, demeurant à L-3235 Bettembourg, 26, rue de la Ferme.
2. Monsieur Jean-Claude Peltier, Vice-Président du Conseil d'Administration, né le 6 février 1947 à F-Paris, demeurant à F-75013 Paris, 70, rue du Javelot, en remplacement de Monsieur Jean-Loup Menager, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.
3. Monsieur Joseph Glod, Administrateur, né le 31 janvier 1954 à Wiltz, demeurant à L-3314 Bergem, 7, Cité Raedelsbesch.
4. Monsieur Paul Peckels, Administrateur, né le 16 juin 1965 à Luxembourg, demeurant à L-2716 Luxembourg, 24, rue Batty Weber, en remplacement de Monsieur Paul Kihn, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.
5. Monsieur Fabio Morvilli, Administrateur, né le 17 septembre 1956 à Rome, demeurant à L-7463 Pétange, 12, rue du Château.
6. Monsieur Jean-Paul Rossignol, Administrateur, né le 2 octobre 1949 à Paris, demeurant à F-78470 Saint Rémy les Chevreuse, 30, rue du Docteur Bourdon.

Luxembourg, le 30 mai 2007.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2007068104/740/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF02887. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**RDJ Competition S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.  
R.C.S. Luxembourg B 113.300.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille sept, le six juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Didier Maurice Martin François Henry, cadre, né à Jadotville (Congo Belge), le 11 juillet 1958, demeurant à B-5030 Gembloux, 101, rue de Fleurus, agissant en son nom personnel.

Lequel comparant, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme RDJ COMPETITION S.A., ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.300, a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 décembre 2005, publié au Mémorial C, numéro 673 du 1<sup>er</sup> avril 2006.

II.- Que le capital social de la société anonyme RDJ COMPETITION S.A., préqualifiée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) intégralement libéré.

III.- Que le comparant, en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société RDJ COMPETITION S.A.

IV.- Que le comparant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, celle-ci ayant cessé toute activité.

V.- Que le comparant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice de fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute, à ses administrateurs et commissaires, pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.



VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. M. M. F. Henry, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2007, Relation: EAC/2007/6120. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007068430/272/41.

(070073239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**HH Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 104.671.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007068559/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02053. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Burton Fininvest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 70.441.

L'an deux mille sept, le six juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BURTON FININVEST HOLDING S.A. ayant son siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 29 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 683 du 13 septembre 1999, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 70.441.

La séance est ouverte à 11.40 heures, sous la présidence de Monsieur Yann Chaumont, comptable, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Eric Sellam, conseiller juridique, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Nicolas Kruchten, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Le Président expose ensuite:

- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante actions (1.250), représentant l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Modification de la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires et modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts.

2.- Conversion et arrondissement du capital social en euros.

3.- Fixation du capital autorisé à 312.500,- euros.

4.- Modification de l'article 5 des statuts.

## 5.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, de sorte que le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Version française:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures.»

Version anglaise:

«The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the first Monday of June at 10.00 o'clock.»

Les autres alinéas de l'article 8 des statuts restent inchangés.

### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois en Euros, au taux de conversion officiel de l'UEM qui est de 40,3399 LUF (quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt dix-neuf francs luxembourgeois) pour 1,- Euro (un euro), de sorte que le capital social sera de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) et de supprimer la désignation de la valeur des actions.

### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de porter le capital social souscrit de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), par voie d'augmentation de capital d'un montant de deux cent soixante-trois euros trente et un cents (263,31 EUR) sans émission d'actions nouvelles, intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire sur le vu de pièces justificatives.

### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle valeur nominales des actions.

### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter la limite du capital autorisé de la société à trois cent douze mille cinq cents euros (312.500,- EUR).

### *Sixième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Version française:

« **Art. 5.** Le capital autorisé est fixé à trois cent douze mille cinq cents euros (312.500,- EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 19 ci-après.

En outre le conseil d'administration est pendant une période de cinq ans à partir du 6 juin 2007, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra, le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.»

Version anglaise:

« **Art. 5.** The authorised capital is fixed at three hundred twelve thousand and five hundred euros (EUR 312,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

The subscribed capital is set at thirty-one thousand two hundred and fifty euros (EUR 31,250.-), represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares of a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, which have been entirely paid in.

The authorised and the subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 19 hereof.

Furthermore the board of directors is authorised, during a period of five years after the 6th of June 2007, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specifically authorised to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the corporation, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law redeem its own shares.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

*Frais*

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: Y. Chaumont, E. Sellam, N. Kruchten, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2007, Relation: EAC/2007/6126. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007068428/272/110.

(070073237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Libo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 59.814.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069975/1196/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02060. - Reçu 40 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070074065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**DB Platinum, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 104.413.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 13 avril 2007 a décidé:

- de prendre note de la démission de Messieurs Yassine Bouhara et Frank Langer,

- de renouveler les mandats de:

\* Monsieur Freddy Brausch

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 35, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

\* Monsieur Werner Burg

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg,

\* Monsieur Klaus-Michael Vogel

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008,

- de renouveler le mandat de:

\* ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour DB PLATINUM

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007068163/1126/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02126. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Renata Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 72.140.

Le bilan au 30 juin 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069956/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03066. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Lofer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 56.423.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

SOFINTER S.A.

Signature

Référence de publication: 2007069999/820/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03034. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Chinese HK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 122.763.

*Extrait de transfert de parts sociales*

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 7 mai 2007 que:

La société TARRAGONA S.A., société ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux Herbes L-1728 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 98.255;

a cédé:

- 208 (deux cent huit) parts sociales qu'elle détenait dans la société CHINESE HK S.à r.l à la société, ORLANNE S.A., ayant son siège social au 23, rue du Val Fleuri, L-1526 Luxembourg enregistrée auprès du registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 125.325;

Suite à ce transfert, les parts sociales de CHINESE HK S.à r.l sont désormais réparties comme suit:

TARRAGONA S.A. ....	250 parts sociales
BERICRUS TECHNOLOGIES LIMITED .....	42 parts sociales
ORLANNE S.A. ....	208 parts sociales
Total .....	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2007.

Pour CHINESE HK S.à r.l

D. Marliani

Mandataire

Référence de publication: 2007068165/6654/28.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00569. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**W.G.H. Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 29.286.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069989/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03010. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Meritas Luxembourg Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 124.415.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales datée du 24 avril 2007, que:

- MERITAS L.L.C, une société à responsabilité limitée soumise au droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 3000 West Cypress Creek Road, Fort Lauderdale FL 33309, Etats-Unis d'Amérique, détenant 500 parts sociales de la Société, a cédé 500 parts sociales à MERITAS (GIBRALTAR) HOLDINGS LIMITED, une société soumise au droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au 28 Irish Town, Gibraltar, Royaume-Uni.

L'actionnariat de la Société est composé comme suit au 24 avril 2007:

- MERITAS (GIBRALTAR) HOLDINGS LIMITED, prénommée, détient 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068205/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00696. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Smiths Detection International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 106.277.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique du 2 mai 2007 que:

- Monsieur Paul Abraham Cramer, né le 11 juillet 1960 à Leiden, Pays-Bas, résidant au Floryn 1, 2353 TC Leiderdorp, Pays-Bas; a été nommé, avec effet au 2 mai 2007, gérant de la société en remplacement de Monsieur Aloysius Petrus Maria Brans, né le 23 juin 1941 à Amsterdam, Pays-Bas, résidant au Stadionweg 156II, 1077 TA Amsterdam, Pays-Bas, démissionnaire avec effet au 2 mai 2007.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068202/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01008. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Stapleton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 126.933.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société datée du 11 avril 2007 que:

- La société CONSEIL & MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.897; été nommée, avec effet rétroactif au 21 mars 2007, gérant de la Société en remplacement de Monsieur Franz Prost, démissionnaire avec effet rétroactif au 21 mars 2007.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068203/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00848. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 38.432.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069977/1196/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02059. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Lupus Alpha Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 79.272.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 15 mai 2007 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

\* M. Matthias Biedenkapp

LUPUS ALPHA ASSET MANAGEMENT GmbH, Schillerstrasse 15-17, D-60313 Frankfurt AM Main,

\* M. Michael Frick

LUPUS ALPHA ASSET MANAGEMENT GmbH, Schillerstrasse 15-17, D-60313 Frankfurt AM Main,

\* Mme Christine Schaack

LUPUS ALPHA ASSET MANAGEMENT GmbH, Schillerstrasse 15-17, D-60313 Frankfurt AM Main,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008,

- de renouveler le mandat de:

\* KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Pour LUPUS ALPHA INVESTMENT S.A.*

*RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.*

Signatures

Référence de publication: 2007068161/1126/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, réf. LSO-CE05100. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**DL Quality Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 35.287.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007069972/3032/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03823. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**International Dynalux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 53.064.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*A.T.T.C. MANAGEMENT S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS S.à r.l.*

*Administrateur / Administrateur*

*A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.*

*Gérant / Gérant*

*E. Patteet / J. P. Van Keymeulen*

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2007070012/813/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF01845. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Northern Seas Charter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 86.524.

EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

NORTHERN SEAS CHARTER S.A.

Signatures

Les membres du bureau

Référence de publication: 2007068156/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00646. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**AnBeVir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 38, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 113.453.

Le bilan du 11 janvier 2006 au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069991/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03017. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Ceramsol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 68.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CERAMSOL S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007069957/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03258. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Sweets of Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 90.014.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070033/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01178. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**J-J. Partners S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 49.060.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2007*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:



- Mr Göran J. Ehrnrooth, Director, résidant à 7A Unionsgatan, 00130 Helsingfors, Finland, Président;
- Mr Robert G. Ehrnrooth, Director, résidant à 6A6 Södra kajen, 00130 Helsingfors, Finland;
- Mrs Elsa Fromond, Doctor of Philosophy, résidant à Sällvik Gard, 10620 Högbäcka, Finland;
- Mr Mattias Wrede, Student, résidant à 32A Storsvängen, 00200 Helsingfors, Finland;
- Mr Peter Hartwall, Research & Development Manager, résidant à 15F Mellstensvägen, 02170 Esbo, Finland;
- Mr Thomas Tallberg, Medical Doctor, résidant à 16A Enasvängen, 00200 Helsingfors, Finland.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Mr Jarl Engberg, lawyer, résidant au 32A Sjöviksvägen, 02440 Bobäck, Finland.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068166/534/24.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE07002. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**HG Constructions G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6162 Burglinster, 36, rue de l'École.

R.C.S. Luxembourg B 118.488.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bourglinster, le 12 juin 2007.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2007069964/601/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03008. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Alger Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 55.679.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070016/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01179. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Bunker Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1945 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 69.591.

EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

*BUNKER LUX S.A.*

Signature

*Les membres du bureau*

Référence de publication: 2007068125/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00588. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Nuovo Pignone International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 95.082.175,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 17.045.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

M. Boris Eric Pierre Henry a été nommé gérant B en date du 11 octobre 2006 pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2007068122/2460/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00404. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**GE Financing (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.925,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 56.197.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

M. Boris Eric Pierre Henry a été nommé gérant B en date du 11 octobre 2006 pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2007068120/2460/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00406. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Participations Commerciales, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 58.407.

En date du 23 mai 2007, l'assemblée générale a pris acte des démissions de Monsieur Jean Thyssen de son mandat d'administrateur et de CHAPMAN CONSULTING INC de son mandat de commissaire.

A cette même date, l'assemblée a décidé de nommer comme administrateur Mademoiselle Tanja Weins, employée privée, demeurant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 25, route des 3 Cantons et comme commissaire Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à L-6111 Junglinster, 15, rue Tun Deutsch.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**PARTICIPATIONS COMMERCIALES**

Signature

Référence de publication: 2007068123/255/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00538. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**ITCIM S.à r.l., IT Consulting and Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.956.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069988/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03013. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Amsterdam Seafaring Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 95.775.

**EXTRAIT**

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

AMSTERDAM SEAFARING COMPANY S.A.

Signature

Les membres du bureau

Référence de publication: 2007068160/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00659. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**OCM Luxembourg Spirits TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 127.874.

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales du 16 mai 2007 entre OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l. (POF IV) et OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND IV, L.P., une société constituée selon des lois des Iles Cayman avec siège social à WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman (FUND IV), que POF IV, l'actuel associé unique de la Société, a cédé 1 part sociale de la Société à FUND IV avec effet au 16 mai 2007.

Ainsi les parts sociales sont détenues depuis le 16 mai 2007 de la manière suivante:

OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l. . . . . . 499 parts sociales  
OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND IV, L.P. . . . . . 1 part sociale

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG SPIRITS TopCo S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007068119/2460/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00695. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

### **Barclays Themis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.477.

#### STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-first of May.

Before M<sup>e</sup> Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BARCLAYS METIS INVESTMENTS NO.1 S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 116.152, whose registered office is at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, represented by Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 21, 2007.

Such appearing party, represented as indicated above, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée which it declared to form:

#### **Title I.- Denomination - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «Companies' Law») and the present articles of association.

**Art. 2.** The denomination of the company is BARCLAYS THEMIS INVESTMENTS S.à r.l.

**Art. 3.** The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 4.** The company shall have as its business purposes (i) to hold participations and securities, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies or trusts, to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as to transfer by sale, exchange or otherwise stock, bonds, debentures, notes, and other securities of any kind, to possess, to administer, to develop and to manage its portfolio and (ii) to raise funds, whether directly or indirectly (including, without limitation, through a trust), on a loan or hybrid profit participating basis exclusively from professionals, its parent undertakings, its subsidiaries or other subsidiaries of its parent undertakings and to lend them, directly or indirectly (including, without limitation, through a trust), exclusively to its parent undertakings, its subsidiaries or other subsidiaries of its parent undertakings.

The company may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise exclusively to its parent undertakings, its subsidiaries or other subsidiaries of its parent undertakings. The company may borrow in any form, save that it may not raise funds from the public. In particular, the company is authorised to (i) issue debt or hybrid securities of any nature (public offerings excluded) and in any currency, (ii) lend funds in any manner, including by granting loans to, or by acquiring, purchasing, subscribing for or otherwise receiving rights to debt instruments of any kind issued exclusively by its parent undertakings, its subsidiaries or other subsidiaries of its parent undertakings and (iii) pledge, mortgage or otherwise create security interests in or over its assets, property and rights to secure the payment of any amounts payable under any loan, bond, note, debenture or other debt or hybrid instrument issued by the company.

The company may employ any technique and instrument relating to its assets or investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments to protect against exchange risks and interest rate risks.

The company may also participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises (including, without limitation, trusts to be established abroad).

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, industrial or commercial, movable or immovable, operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 5.** The company is formed for an unlimited period.

### **Title II.- Capital - Shares**

**Art. 6.** The capital is fixed at twenty thousand euro (20,000.- €) represented by twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one euro (1.- €) each, entirely subscribed and fully paid up.

**Art. 7.** Every share entitles its owner to one (1) vote.

Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares inter vivos to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters (3/4) of the corporate capital.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Companies' Law.

The shares are indivisible with regard to the company, which admits only one (1) owner for each of them.

Shares in the company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The company, however, may redeem its shares whenever the board of managers consider this to be in the best interest of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these articles of association and by law.

Unless the share redemption is immediately followed by a share capital reduction, any such redemption shall only be made out of the company's retained profits and non-compulsory reserves, including any paid-in surplus but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the board of managers.

**Art. 8.** The life of the company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

### **Title III.- Instruments not forming part of capital**

**Art. 9.** The company may issue (but only by way of private placement) securities, which participate in the profits of the company (such profits being determined without taking into account profit payments on such securities). The securities may be issued in any currency, any denomination and may be in registered or bearer form. The securities may be issued in the form of a master agreement with issue supplements.

The company may redeem the securities in accordance with the terms of the specific issuance.

On redemption, the securities may, in accordance with the specific terms and conditions of the securities in question, participate in the goodwill and hidden reserves of the company.

### **Title IV.- Management**

**Art. 10.** The company is managed by a board of managers comprising at least two (2) but no more than five (5) managers, with at least half of them residing in Luxembourg, whether shareholder(s) or not.

The managers are appointed for an undetermined term by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which may at any time remove them without giving reasons.

The powers and remunerations of any manager possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The office of a manager shall be vacated if:

1. he resigns his office by notice to the company, or
2. he ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a manager,
3. he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
4. he is removed from office by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders.

**Art. 11.** The board of managers is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object, except those expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders.

The board of managers represents the company towards third parties and any litigation involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the board of managers.

The board of managers may decide to make a distribution of interim dividends. A decision to distribute interim dividends may only be taken on the basis of interim financial statements (balance sheet and profit and loss account) which evidence that the company has sufficient distributable amounts to fund the distribution.

The amount capable of being distributed by way of an interim distribution shall not exceed the amount of net profits realised since, as the case may be, either the date of incorporation or the close of the last financial year preceding the distribution (provided the annual financial statements pertaining to that year have been approved), increased by profits

carried forward and amounts drawn from the available free reserves and reduced by losses carried forward and amounts allocated to the legal reserve.

**Art. 12.** The board of managers may elect among its members a chairman; in the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting.

Meetings of the board of managers shall exclusively be held in Luxembourg and are quorate if a majority of members are physically present in Luxembourg. The decisions of the board of managers shall be taken by the majority of the managers present or represented.

A manager unable to take part in a board meeting may delegate by letter, telex, telefax or telegram another member of the board to represent him at the meeting and to vote in his name.

Any member of the board of managers who participates in the proceedings of a board meeting by means of a communications device (including a telephone or video conference) which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the board of managers who participate in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing a copy of the minutes of the meeting.

The board of managers convenes upon call by the chairman, or any third party delegated by him, as often as the interest of the company so requires.

Each manager is entitled to one (1) vote unless he also acts as a proxy holder in which case he has one (1) additional vote per proxy. The chairman of the board of managers has a casting vote.

The board resolutions will be recorded in minutes signed by the chairman and/or the secretary appointed in the given board meeting. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two (2) managers.

**Art. 13.** The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one (1) or more managers, who will be called «director(s)».

The board of managers may also appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole signature, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

**Art. 14.** Unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to article 12 above, the company is committed by the joint signature of any two (2) managers.

**Art. 15.** A manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the company; as a proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.

Insofar as the law allows, every present or former manager of the company shall be indemnified out of the assets of the company against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a manager.

#### **Title V.- General meeting of the shareholders**

**Art. 16.** The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the Companies' Law.

All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one (1) but less than twenty-five (25) shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the management. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the capital.

General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

#### **Title VI.- Financial year - Profits - Reserves - Audit - Liquidation**

**Art. 17.** The company's financial year runs from the first of November to the thirty-first of October of the following year. Exceptionally the first financial year shall begin on the day of formation of the company and close on the thirty-first of October 2007.

**Art. 18.** Each year, as of the thirty-first of October, the management will draw up a balance sheet, which will (i) contain a record of all movable and immovable property of, and all the debts owed to and by, the company and (ii) be accompanied by an annex summarising all the commitments of the company and debts of the managers and/or auditors to the company.

At the same time the management will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the above-mentioned balance sheet. Profits of the company shall be calculated in accordance with the provisions of Section XII of the Companies' Law and the provisions of Chapter II of the law on accounting and financial statements of December 19, 2002, as such laws may be amended, superseded or supplemented from time to time.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the registered office the balance sheet, inventory and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

**Art. 20.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth (1/10) of the capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been reduced below such proportion. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

**Art. 21.** The audit of the company's annual accounts may be entrusted, at the discretion of the shareholder(s), to one (1) or several auditor(s). In such case, the auditor(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and the term of their mandates. The auditor(s) is/are re-eligible.

**Art. 22.** In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one (1) or more liquidators who need not to be shareholder(s), designated by the general meeting of shareholders at the majority defined by article 142 of the Companies' Law.

The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts of the company.

**Art. 23.** For all matters not provided for in the present articles of association, it is referred to the existing applicable laws.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the appearing party declares to subscribe the capital as follows:

	Shares
BARCLAYS METIS INVESTMENTS NO. 1 S.à r.l. ....	20,000
Total: twenty thousand .....	20,000

The shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the amount of twenty thousand euro (20,000.- €) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about € 2,200.-.

#### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the company, the above-named sole shareholder took the following resolutions:

- 1) The number of managers is fixed at two (2).
- 2) Are appointed as managers for an unlimited period:
  - Mr Manfred Joseph Zisselsberger, Companies' Director, professionally residing at 26B boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, born in Teisnach Kreis Regen (Germany), on July 11, 1949; and
  - Mr Vincent Goy, Company Director, professionally residing at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, born in Dudelange, (Luxembourg), on June 16, 1955.
- 3) Is appointed as auditor for a period expiring after the annual general meeting approving the company's accounts of the first financial year: PricewaterhouseCoopers S.à r.l., with registered office at 400, rte d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- 4) The company shall have its registered office at 26B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le vingt-et-un mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BARCLAYS METIS INVESTMENTS NO. 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.152, ayant

son siège social à 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, représenté par Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 21 mai 2007.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'elle a déclaré vouloir constituer comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés»), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La dénomination de la société est BARCLAYS THEMIS INVESTMENTS S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

**Art. 4.** La société a pour objets de (i) détenir des participations ou valeurs mobilières, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises et étrangères ou des «trusts», acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi qu'aliéner par vente, échange ou de toute autre manière des titres, obligations, créances, billets et autres valeurs mobilières de toutes espèces, posséder, administrer, développer et gérer son portefeuille et de (ii) lever des fonds par l'intermédiaire d'un emprunt ou d'un instrument hybride participant au profit exclusif de professionnels, de ses sociétés mères, ses filiales ou d'autres filiales de ses sociétés mères et de les prêter, directement ou indirectement (y compris, et ce sans limitation, à travers un «trust»), exclusivement à ses sociétés mères, ses filiales ou d'autres filiales de ses sociétés mères.

La société peut prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière exclusivement à ses sociétés mères, ses filiales ou d'autres filiales de ses sociétés mères. La société peut emprunter sous toutes les formes à l'exception de levées de fonds auprès du public. En particulier, la société est autorisée à (i) émettre des titres de dette ou des titres hybrides de toutes natures (des émissions publiques d'obligations étant exclues) et dans toutes les monnaies, (ii) prêter des fonds par tous les moyens y compris en accordant des crédits ou en acquérant, achetant, souscrivant ou en recevant des droits relatifs à des instruments de dette de toutes sortes émis exclusivement par ses sociétés mères, ses filiales ou d'autres filiales de ses sociétés mères et (iii) de nantir, hypothéquer ou créer d'autres sûretés sur ses actifs, propriétés et droits afin de garantir le paiement de toutes les sommes dues au titre de crédits, obligations, titres et autres instruments de dette ou instruments hybrides émis par la société.

La société pourra utiliser toutes techniques et tous instruments relatifs à ses biens et/ou ses investissements permettant une gestion efficace de ceux-ci, y compris toutes techniques et tous instruments pour la protéger contre des risques de change et des risques de taux d'intérêts.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale (y compris, et ce sans limitation, les «trusts» à établir à l'étranger).

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

### **Titre II.- Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt mille euros (20.000,- €) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (1,- €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une (1) voix.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non-associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui n'admet qu'un (1) seul titulaire à son égard pour chaque part sociale.

Les parts sociales de la société ne sont pas remboursables à la demande des associés.



La société peut, toutefois, lorsque le conseil de gérance considère que cela est dans l'intérêt de la société, aux conditions et aux termes qu'elle fixe et dans les limites prévues par la loi et les présents statuts, racheter ses propres parts sociales.

A moins que le rachat des parts sociales soit immédiatement suivi par une réduction de capital, tout remboursement ne pourra être effectué qu'au moyen des bénéfices non distribués de la société et des réserves disponibles, en ce compris les réserves excédentaires, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le conseil de gérance.

**Art. 8.** La faillite, l'insolvabilité, le décès ou l'incapacité d'un associé ne mettent pas fin à la société.

### **Titre III.- Instruments ne constituant pas une part de capital**

**Art. 9.** La société peut émettre (mais seulement par le biais de placements privés) des valeurs mobilières, qui constitueront des profits de la société (ces profits seront déterminés sans tenir compte des paiements de profit sur lesdites valeurs mobilières).

Les valeurs mobilières pourront être émises dans n'importe quelle devise étrangère, sous n'importe quelle dénomination et pourront être soit sous la forme nominative ou au porteur. Les valeurs mobilières pourront être émises sous la forme d'un contrat cadre avec des émissions supplémentaires.

La société pourra rembourser les valeurs mobilières conformément aux conditions de l'émission spécifique.

Dès remboursement, les valeurs mobilières pourront, conformément aux termes et conditions des valeurs mobilières en question, participer à la bonne volonté et aux réserves non apparentes de la société.

### **Titre IV.- Administration**

**Art. 10.** La société est administrée par un conseil de gérance composé de deux (2) gérants au minimum et de cinq (5) maximum, associé(s) ou non, dont la moitié au moins doit résider au Luxembourg. Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, qui a le pouvoir de les révoquer à tout moment et sans justification.

Les pouvoirs et rémunérations de tout gérant éventuellement nommé postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Le poste d'un gérant sera vacant si:

1. il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou
2. il cesse d'être gérant par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste de gérant, ou
3. il tombe en faillite ou conclut un arrangement avec ses créanciers, ou
4. il est révoqué par une résolution du/des associé(s).

**Art. 11.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social, à l'exception de ceux expressément réservés par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Le conseil de gérance représente la société à l'égard des tiers et tout contentieux dans lequel la société est impliquée soit comme demandeur soit comme défendeur sera géré au nom de la société par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut décider de distribuer des dividendes intérimaires. Une décision de distribuer des dividendes intérimaires ne peut être prise que sur base d'un état comptable intérimaire (bilan et compte de perte et profits) qui prouve que la société dispose de montants distribuables suffisants pour financer la distribution.

Le montant susceptible d'être distribué par distribution intérimaire ne pourra excéder le montant des bénéfices nets réalisés depuis, selon le cas, soit le jour de la constitution, soit la clôture du dernier exercice social précédant la distribution (pourvu que le bilan annuel concernant cet exercice ait été approuvé), augmenté des bénéfices reportés et des montants prélevés sur des réserves libres disponibles, et réduit des pertes reportées et des montants à allouer à la réserve légale.

**Art. 12.** Le conseil de gérance peut désigner parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence peut être conférée à un autre gérant présent lors de la réunion en cause.

Les réunions du conseil de gérance devront être tenues exclusivement à Luxembourg et le conseil ne peut délibérer ni agir que si la majorité de ses membres sont présents physiquement à Luxembourg. Toutes les résolutions doivent être adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Chaque gérant empêché de participer à une réunion du conseil de gérance peut désigner par courrier, télégramme, télex ou téléfax un autre membre du conseil de gérance comme son mandataire aux fins de le représenter et de voter en son nom.

Tout membre du conseil de gérance qui participe à une réunion du conseil de gérance via un moyen de communication (incluant une télé ou vidéo conférence) qui permet aux autres membres du conseil de gérance présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou par l'intermédiaire d'un tel moyen de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Les membres du conseil de gérance qui participent à une réunion du conseil de gérance

via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de cette réunion.

Le conseil de gérance se réunit sur la convocation du président, ou tout tiers délégué par lui, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Chaque gérant a droit à une (1) voix sauf s'il agit aussi dans le cadre d'un mandataire titulaire d'une procuration qui, dans ce cas ci, aura une (1) voix supplémentaire par procuration. Le président du conseil de gérance a une voix prédominante.

Les résolutions du conseil seront actées dans un procès-verbal signé par le président et/ou le secrétaire nommé dans ladite réunion du conseil de gérance. Des copies ou extraits de ce procès-verbal à produire lors d'une procédure judiciaire ou ailleurs seront valablement signées par le président de la réunion ou par tous deux (2) gérants.

**Art. 13.** Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un (1) ou plusieurs gérants qui prendra/ont la dénomination de «délégué(s) à la gestion journalière».

Le conseil de gérance peut également nommer des mandataires de la société, qui ont le pouvoir d'engager la société sous leur seule signature, mais uniquement dans les limites déterminées par leur mandat.

**Art. 14.** Sauf si des décisions spéciales aient été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil de gérance conformément à l'article 12 ci-dessus, la société est engagée par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

**Art. 15.** Un gérant ne contracte, à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Dans les limites de la loi, chaque gérant, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction de gérant.

#### **Titre V.- Assemblée générale des associés**

**Art. 16.** L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la Loi sur les Sociétés.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du conseil de gérance seront prises par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un (1), mais moins de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est censée être valablement prise jusqu'à ce qu'elle soit adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

#### **Titre VI.- Exercice social - Profits - Réserves - Audit - Liquidation**

**Art. 17.** L'année sociale de la société commence le premier novembre et finit le trente-et-un octobre de l'année suivante. A l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente-et-un octobre 2007.

**Art. 18.** Chaque année le trente-et-un octobre, la gérance établit un bilan, (i) y compris un inventaire des valeurs mobilières et immobilières et de toutes les dettes actives et passives de la société et (ii) accompagné d'une annexe résumant tous les engagements de la société et dettes des gérants et/ou commissaires envers la société.

En même temps, la gérance dressera un compte de pertes et profits, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que le bilan susmentionné. Les profits de la société seront calculés conformément aux dispositions de la section XII de la Loi sur les Sociétés et celles du chapitre II de la loi du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, et toutes autres dispositions légales de lois qui viendront modifier, remplacer, ou compléter lesdites dispositions.

**Art. 19.** Chaque associé aura le droit de consulter auprès du siège social le bilan, l'inventaire et le compte de pertes et profits, pendant la quinzaine précédent l'assemblée générale annuelle.

**Art. 20.** Le solde positif du compte de pertes et profits, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième (1/10) du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. L'excédent est à la libre disposition des associés.

**Art. 21.** La révision des comptes de la société peut être confiée, à la discrétion du/des associé(s), à un (1) ou plusieurs réviseur(s). Dans tel cas, le(s) réviseur(s) sera/seront nommé(s) par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) réviseur(s) est/sont rééligible(s).

**Art. 22.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un (1) ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, à désigner par l'assemblée générale des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la Loi sur les Sociétés.

Le(s) liquidateur(s) aura/ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la société.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions légales applicables.

#### *Souscription*

Les statuts ayant ainsi été établis, le comparant déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

	Parts sociales
BARCLAYS METIS INVESTMENTS NO. 1 S.à r.l. ....	20.000
Total: vingt mille .....	20.000

Les parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de vingt mille euros (20.000,- €) est à la disposition de la société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 2.200,- €.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Après la constitution de la société, l'associé unique prénommé a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à deux (2).

2) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

- Monsieur Manfred Joseph Zisselsberger, directeur de sociétés, demeurant à titre professionnel au 26B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, né à Teisnach Kreis Regen (Allemagne), le 11 juillet 1949; et

- Monsieur Vincent Goy, administrateur de société, demeurant à titre professionnel au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, né à Dudelange (Luxembourg), le 16 juin 1955.

3) Est nommé réviseur pour une durée expirant lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de la société du premier exercice: PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

4) Le siège social de la société est établi à 26B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire, par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, Relation: LAC/2007/9749. — Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007069741/212/412.

(070074028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

#### **Somlux AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 81.056.

#### EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

SOMLUX S.A.

Signatures

Les membres du bureau

Référence de publication: 2007068158/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00650. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

### Miowert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 128.476.

#### STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-deux mai.

Par devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) INCOMGEST S.A., avec siège social à 23, Corso Elvezia, Ch-6901 Lugano, représentée par Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, du 4 mai 2007,
- 2) Monsieur Luc Braun, préqualifié.

La procuration prémentionnée, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MIROWERT S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- €) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Par dérogation, le premier président sera nommé par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par lettre, fax ou tout autre moyen de communication, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société sera engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué.

Le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2007.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en l'an 2008.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées seront faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 12.** La loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) INCOMGEST S.A., préqualifiée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	999
2) Monsieur Luc Braun, préqualifié, une action . . . . .	<u>1</u>
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000,- €) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 1.600,- €.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, né le 15 mai 1942 à Consthum, demeurant à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
  - b) Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, né le 24 septembre 1958 à Luxembourg, demeurant L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi,
  - c) ARMOR S.A., société anonyme, avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61.266.
- 3) Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, est nommé président du conseil d'administration et Monsieur Luc Braun, préqualifié, est nommé administrateur-délégué de la société.
- 4) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:  
La société à responsabilité limitée EURAUDIT S.à r. l., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.
- 5) L'adresse de la société est fixée à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, Relation: LAC/2007/9754. — Reçu 320 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007069740/212/127.

(070074024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Goldman Sachs Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 41.751.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070020/1229/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF02968. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070073820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Fares Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 65.230.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 30 novembre 2006, que:

- les mandats d'administrateur de Monsieur Mohammed Al-Amoudi, dirigeant de sociétés, ayant son adresse privée à Elysée Center, P.O. Box 8128, 21483 Jeddah, Arabie Saoudite, de Monsieur Jacques Pancera, directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 76, rue de la Demi-Lune, F-92057 Paris La Défense, de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean

Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007068187/751/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00834. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**L'immobilière Siebenaler, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 116.579.

L'an deux mille sept, le huit mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée L'IMMOBILIERE SIEBENALER, ayant son siège social à L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 mai 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1430 du 25 juillet 2006.

L'assemblée se compose de ses deux associés, à savoir:

- 1) Monsieur Pascal Siebenaler, employé privé, demeurant à F-57570 Rodemack, 12, rue Christophe I<sup>er</sup> de Bade,
- 2) Madame Anoushé Bahrami, employée privée, demeurant à F-57570 Rodemack, 12, rue Christophe I<sup>er</sup> de Bade.

Ceci exposé, les comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leur résolution prise à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

*Résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons à L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément de sorte que le premier alinéa de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Siebenaler, A. Bahrami, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007. Relation: LAC/2007/8130. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007069680/242/31.

(070073941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Fares Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 65.229.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 30 novembre 2006, que:

- les mandats d'administrateur de Monsieur Mohammed Al-Amoudi, dirigeant de sociétés, ayant son adresse privée à Elysée Center, P.O. Box 8128, 21483 Jeddah, Arabie Saoudite, de Monsieur Jacques Pancera, directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 76, rue de la Demi-Lune, F-92057 Paris La Défense, de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean

Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007068186/751/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00832. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Bureau Schneider S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 6, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 82.820.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

SOFINTER S.A.

Signature

Référence de publication: 2007069994/820/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03083. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Paninvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 128.482.

STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société FINACAP HOLDING S.A., dont le siège social est à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte;

2.- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, avec adresse professionnelle à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, ici représenté par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de PANINVEST S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produisaient ou seraient imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise



en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également, et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (€ 500.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions; l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à cinq millions d'euros (€ 5.000.000,-) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux administrateurs, la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un des administrateurs, par l'administrateur unique ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier avril et finit le trente-et-un mars de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois d'août à 15.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Si il y a un actionnaire unique, cet actionnaire exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires de la société.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 mars 2008.
- Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le premier lundi du mois d'août en 2008.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société FINACAP HOLDING S.A., préqualifiée, quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	4.999
2) Monsieur Norbert Schmitz, préqualifié une action . . . . .	<u>1</u>
Total: cinq mille actions . . . . .	5.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de cinq cents mille euros (€ 500.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à sept mille cent euros (€ 7.100,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

- Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, né à Pétange, le 12 mai 1943, avec adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- b) Monsieur Thierry Schmit, employé privé, né à Pétange, le 18 avril 1955, avec adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- c) Monsieur Jean Arrou-Vignod, employé privé, né à Paris (France), le 12 mai 1958, avec adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Eric Herremans, employé, né à Bruges (Belgique), le 3 juin 1941, demeurant à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés est gratuit et il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: S. A.-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mai 2007, Relation: EAC/2007/5673. — Reçu 5.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007069734/219/159.

(070074045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Great Star Financial Company SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 81.365.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue extraordinairement en date du 10 novembre 2006, que:

- Les mandats d'administrateur de Maître Alex Schmitt, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, de Madame Chantal Keereman, juriste, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, de Maître Jean Steffen, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007068188/751/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00837. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Sauren Fonds-Select Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 68.351.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung*

Die Ordentliche Generalversammlung vom 16. Mai 2007 der SAUREN FONDS-SELECT SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

*Top 4*

Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung werden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder wieder gewählt:

Herr Eckhard Sauren (Vorsitzender)

Herr Claude Kremer (Mitglied)

Herr Bernhard Singer (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären als Verwaltungsrat wieder gewählt.

Die Aktionäre beschließen, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung PricewaterhouseCoopers S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Luxemburg, den 21. Mai 2007.

Für SAUREN FONDS-SELECT SICAV  
DZ BANK INTERNATIONAL S.A.  
V. Augsdörfer / T. Haselhorst

Référence de publication: 2007068190/1460/27.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF00955. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

### **Brufin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 88.588.

L'an deux mille sept, le huit mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BRUFIN S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 88.588, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 19 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1458 du 9 octobre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joeri Steeman, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Béatrice Pauls, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transférer le siège de la société du 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen au 24, rue St. Mathieu, L-2138 Luxembourg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 2 1<sup>er</sup> paragraphe des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Steeman, B. Pauls, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007. Relation: LAC/2007/8145. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007069681/242/48.

(070073938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**ING (L) Dynamic, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 52.519.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 avril 2007 à Luxembourg*

*Conseil d'administration:*

Reconduction des mandats des Administrateurs de Messieurs Odilon De Groote, Christiaan de Haan, Alexandre Deveen, et Paul Suttor.

Non-reconduction du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Sonnevile.

*Réviseur:*

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007068117/5911/23.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE01071. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Laccolith S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 32.369.

—  
Am 13. März 2007 hat die ordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft folgende Beschlüsse gefasst:

- Herr Thomas Kurzmann wird von seiner Funktion als Mitglied des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 31. Dezember 2006 abberufen.

- Frau Andrea Agrusow wird von ihrer Funktion als Mitglied des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 31. März 2007 abberufen.

- Herr Esteban De Lope Fend, geschäftsansässig in D-60325 Frankfurt am Main (Deutschland), Taunusanlage 1, wird mit Wirkung zum 1. Januar 2007 auf unbegrenzte Zeit zum Mitglied des Verwaltungsrates bestellt.

- Frau Nina Stapf, geschäftsansässig in D-60325 Frankfurt am Main (Deutschland), Taunusanlage 1, wird mit Wirkung zum 1. April 2007 auf unbegrenzte Zeit zum Mitglied des Verwaltungsrates bestellt.

Anschließend wurden an demselben Tag vom Verwaltungsrat der Gesellschaft folgende Beschlüsse gefasst:

- Herr Thomas Kurzmann wird mit Wirkung zum 31. Dezember 2006 von seiner Funktion als mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft Beauftragter abberufen.

- Die Frauen und Herren Sandra Bünting, Nina Stapf, Dieter Roth und Klaus-Oliver Ramcke werden von ihrer Funktion als mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft Beauftragte mit Wirkung zum 31. März 2007 abberufen.

- Frau Nina Stapf wird mit Wirkung zum 31. März 2007 von ihrer Funktion als mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft Beauftragte abberufen.

- Frau Nadine Besier und Herr Knut Müller, beide geschäftsansässig in D-60325 Frankfurt am Main (Deutschland), Taunusanlage 1, werden mit Wirkung zum 1. April 2007 mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft beauftragt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für gleichlautenden Auszug  
Unterschrift  
*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2007068238/253/31.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01766. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Maripepa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 87.360.

—  
EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme  
MARIPEPA S.A.  
Signatures  
*Les membres du bureau*

Référence de publication: 2007068152/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00640. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Elfriede Shipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 68.822.

—  
EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n° 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme  
ELFRIEDE SHIPPING S.A.  
Signature  
*Les membres du bureau*

Référence de publication: 2007068147/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00594. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Luxembourg Cambridge Holding Group S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 732.480,00.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R.C.S. Luxembourg B 37.467.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prises en date du 14 mai 2007*

En date du 14 mai 2007, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de prolonger les mandats des personnes suivantes:

- \* Monsieur Thomas Davidson,
- \* Monsieur James D. Jameson,
- \* Monsieur Rolf Ruhfus,
- \* Monsieur Peter Meinig,

en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2008;

- de prolonger le mandat de:

- \* Monsieur James D. Jameson,

en tant que délégué à la gestion journalière de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2008;

- de renouveler le mandat de FIDUCIAIRE BECKER, CAHEN + ASSOCIES S.à r.l. en tant que commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2007.

LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007068173/250/28.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00665. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Allia N° 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.711.

—  
EXTRAIT

Conformément à un contrat de cession de parts sociales en date du 15 mai 2007, les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de la Société ont été transférées par PARFISO S.A., une société anonyme constituée et régie selon les loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 125.133, à TESLA PROPERTIES LIMITED, une société ayant son siège social à 206 Main Street, Gibraltar, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Gibraltar sous le numéro 98286.

Depuis le 15 mai 2007, les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de ALLIA n° 1 S.à r.l. représentant 100% du capital social de cette société sont détenues par TESLA PROPERTIES LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2007.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007068194/7491/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF00945. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

**Bluepark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 84.423.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2007 que les mandats suivants sont renouvelés jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2013:

Administrateurs:

- Monsieur Andrea De Maria, employé privé demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg;

- Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg;

- Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

*Commissaire:*

- MAYFAIR TRUST S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068189/5878/25.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00887. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Renaissance Cruises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 70.919.

—  
EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n<sup>o</sup> 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

RENAISSANCE CRUISES S.A.

Signatures

Les membres du bureau

Référence de publication: 2007068157/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00647. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---

**Waterways Islands Consulting Investments, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.361.

—  
EXTRAIT

Le 18 avril 2007 s'est tenue une Assemblée Générale ordinaire au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a décidé de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société COMLUX S.p.r.l., sise à B-9160 Lokeren, n<sup>o</sup> 8 Koning Boudewijnlaan, avec effet immédiat, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Pour extrait conforme

WATERWAYS ISLANDS CONSULTING INVESTMENTS S.A.

Signatures

Les membres du bureau

Référence de publication: 2007068159/1066/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00655. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

---